

Chers amis,

Les offensives contre la Vie n'ont jamais été aussi grandes. Le président de la République a annoncé son intention d'inscrire l'IVG dans la Constitution française. Les centres d'écoute, les associations pro-vie subissent de nombreuses attaques. Et un vote récent de la Convention citoyenne semble ouvrir la voie au suicide assisté et à l'euthanasie.

Il faut un nouveau **soutien spirituel** à la hauteur de ces enjeux ! "Va, Vis, Prie" a ainsi vu le jour.

Notre but:

- Prier en réparation des 223.000 avortements par an en France
- Prier afin que l'IVG ne soit pas inscrite dans la Constitution française
- Prier pour la Vie dans ce contexte d'euthanasie

Premier Objectif:

- 144 jours de l'Annonciation à l'Assomption
- Pour dire 223 000 chapelets en raison des 223 000 IVG commis par an
- Pour faire célébrer 300 messes

« Mais priez mes enfants, Dieu vous exaucera dans peu de temps. Mon Fils se laisse toucher » Notre-Dame de Pontmain

> Inscrivez le nombre de vos chapelets incluant notre intention, sur :

www.vavisprie.org

- ➤ Le nombre de chapelets = le nombre de participants lors d'un chapelet
- > Soutenez notre action et faites-le nous savoir!

Que Dieu vous bénisse!

Association "Va, Vis, Prie" vavisprie@gmail.com 5 avenue du bosquet 44860 Pont-Saint-Martin.